

compte rendu de CE Région Nord-Est 19 février 2015.

➤ **Approbation des PV de la réunion ordinaire du 09 décembre 2014 :**

Le PV est approuvé par la majorité des membres du CE.

➤ **Information sur l'activité commerciale avec intervention de P-Y FOURNET ?
Directeur Opérationnel :**

Résultat de l'activité commerciale

(En comparable hors essence)

Exploitations CSF France		Mois (janvier 2015)	Cumul (Fin janvier 2015)
Satellite Nord	Evo/histo %	+7.01 %	+7.01 %
	Ecart/bud %	+3.85 %	+3.85 %
Exploitation Nord-Est	Evo/histo %	+6.90 %	+6.90 %
	Ecart/bud %	+3.80 %	+3.80 %
Total CSF France	Evo/histo %	<i>Non communiqué</i>	<i>Non communiqué</i>
	Ecart/bud %	<i>Non communiqué</i>	<i>Non communiqué</i>

Chiffre d'Affaires en forte hausse en ce début d'année. La direction explique ces bons chiffres par les passages Market, des promotions mieux ciblées ainsi qu'un meilleur programme de fidélité. Les membres du CE reprochent les nombreuses ruptures sur les promotions dans nos magasins, Mr Fournet annonce qu'il redonnera la main aux employés expérimentés afin de participer aux précommandes.

La **CFDT** constate que la direction revient en arrière, après avoir pris les salariés pour de simples manutentionnaires lors du passage « Tous Commerçants », maintenant on leur demande de reprendre des responsabilités, la direction s'aperçoit-elle de ses erreurs passées... !? Quoi qu'il en soit, les effectifs restent toujours insuffisants dans les magasins et les salariés n'ont pas toujours le bon niveau en fonction de leurs responsabilités notamment sur nos « nouveaux métiers » (drive, hôtesse d'accueil...etc.).

➤ **Information sur l'intéressement collectif 2014 :**

Le montant de la prime moyenne de notre DO est de 771€ (pour un salarié à temps plein ayant travaillé toute l'année), ce qui est légèrement supérieur à l'année dernière.

- Objectif 1 Chiffre d'Affaires Hors Essence : à consulter par magasin...
- Objectif 2 Taux de Démarque : à consulter par magasin...
- Objectif 3 Baromètre Clients mensuels France : la prime est de 300€.

Encore beaucoup de magasins ont 0€ sur le critère de la démarque, de nombreux problèmes sont remontés par les membres du CE notamment sur les livraisons.

La **CFDT** se félicite d'avoir signé l'accord sur l'intéressement qui va apporter un véritable plus aux salariés...

➤ **Information sur les jours fériés 2015 :**

La direction nous présente la liste des magasins qui seront ouverts les jours fériés sur l'année 2015. Le vendredi 8 mai et le samedi 15 aout seront ouverts sur la journée ainsi que certains magasins saisonniers.

Les DP et les CHSCT devront être informés pour leur magasin.

Un planning des fériés devra être établi en début d'année afin de positionner les choix des salariés. La **CFDT** rappelle que les jours fériés sont basés sur le volontariat pour les employés et qu'aucune pression ne doit être exercée pour obliger les salariés de travailler ces jours.

➤ **Information sur le projet de déploiement des balances de contrôle en caisses :**

Afin de réduire la démarque, la direction va mettre en place des balances de contrôle en caisse afin que les hôtesses de caisse puissent vérifier la pesée des fruits et légumes de nos clients. Beaucoup de questions se posent : ajout de travail et ergonomie pour les hôtesses de caisse ? Comment le client va-t-il considérer cette pratique ? L'attente en caisses lorsqu'il faudra repeser les produits ?

Ne serait-il pas plus judicieux de remettre des heures en plus sur les rayons fruits et légumes afin qu'un salarié pèse directement l'ensemble des sachets des clients ?

➤ **Présentation des compte CE avec intervention de l'expert-comptable :**

En résumé : **Œuvres Sociales :**

En 2013 : perçu 695 240 € / dépensé : 743 669 € / Résultat : - 48 429 €

➔ **En 2014 : perçu 788 992.86 € / dépensé : 643 425.93 € / Résultats : +145 566,93 €**

Fonctionnement :

En 2013 : perçu 172 88 € / dépensé : 169 149 € / Résultat : 3739 €

➔ **En 2014 : perçu 196 897.59 € / dépensé : 147 316.37 € / Résultats : +49 581,22 €**

Après un an et demi de rigueur, les comptes ont enfin retrouvé une stabilité.

➤ **Vote du CE pour ajouter un point à l'ordre du jour afin que le Secrétaire puisse se constituer partie civile dans l'affaire de détournement qui sera jugée au TGI de St Omer le 17 mars 2015 :**

Vote pour à l'unanimité des membres du CE.

➤ **Vote du CE pour que ce soit le cabinet d'avocats Dhorne de St Omer, qui représente le CE au TGI de St Omer du 17 mars 2015 :**

Vote favorable à l'unanimité des membres du CE.

➤ **Information sur les horaires participatifs :**

La direction nous informe de la mise en place d'un test d'horaires participatifs au sein du magasin de Lille Gambetta sur le secteur caisse. Ainsi, les hôtesses de caisse pourront, par roulement, planifier elles-mêmes leurs horaires à la semaine. (pas de déploiement prévu pour l'instant)

➤ **Information sur les modalités de mise en œuvre de la journée de solidarité au titre de l'année 2015 :**

Les salariés concernés sont : toutes les personnes entrées avant le 30 juin dans nos effectifs et toutes les personnes présentes au moins un mois continu au 30 septembre (sont exclus les salariés ayant déjà donné leur journée en cours d'année chez un autre employeur).

La date limite pour accomplir la JSO est : Positionnement avant le 30 juin, et en cas

d'accomplissement choisi par le salarié la journée doit être effectuée avant le 30 septembre.

Les salariés pourront : soit donner un JRTT, un congé d'ancienneté, un congé de fractionnement, des heures de repos compensateur ou un jour de CP. Ils pourront également effectuer les heures proportionnellement à leur temps de travail (consécutives ou fractionnées).

➤ **Point la commission loisirs :**

Une sortie Parc sera proposée lors du prochain CE de mars.

Vos délégués CFDT